



AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2010-103-7.20

Modifiant le règlement numéro 2010-103 révisant le traitement des élus

AVIS est par les présentes donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Compton, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Compton le 14 juillet 2020 à 19h30 exceptionnellement par vidéoconférence diffusée en direct sur le site web de la Municipalité via la page d'accueil.

Au cours de cette séance, le conseil procédera à l'adoption d'un règlement modifiant le règlement 2010-103 révisant le traitement des élus qui se résume principalement comme suit :

- L'ajout d'un comité, soit le *Comité ad hoc sur la révision du Règlement 2000-11 concernant les animaux*, à la liste des comités donnant droit à une rémunération additionnelle applicable prévue, soit de 24,51 \$ par présence.
- Ce règlement aura un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2020.

QUE le projet de règlement peut être consulté sur le site web de la Municipalité (www.compton.ca) au calendrier des séances de l'onglet *Conseil-Séances*.

QUE copie peut être délivrée moyennant paiement des frais exigibles.

Donné à Compton, ce 12 juin 2020

Marie-Claude Fournier, B.A.A.
Secrétaire-trésorière adjointe